

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES



LA CONCEPTION
LA NATURE... PAISIBLE.
AVIS PUBLIC

**Demande de dérogation
mineure aux règlements
d'urbanisme**

Le Conseil municipal rendra une décision à une demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme le 12 septembre 2022, à compter de 19h30, à la salle du conseil municipal au 1371, rue du Centenaire, La Conception.

La demande de dérogation mineure (# 2022-00026) porte sur la propriété du 3510, chemin des Aulnes, identifiée au Cadastre du Québec par le numéro de lot rénové 4 464 505.

Elle vise à autoriser des travaux d'aménagement de murs de soutènement sur un terrain dont le pourcentage d'espaces naturels projeté serait de 36,4%, alors que le pourcentage d'espaces naturels requis dans la zone HA-2 est de 60%, tel que précisé à l'Annexe A du Règlement de zonage numéro 14-2006.

Toute personne intéressée peut se faire entendre relativement à cette demande par courriel à direction@municipalite.laconception.qc.ca.

Donné à La Conception le 22 août 2022.

Josiane Alarie
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée Josiane Alarie, de la Municipalité de La Conception, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.municipalite.laconception.qc.ca, le 22 août 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 22 août 2022.

Josiane Alarie
Directrice générale et greffière-trésorière

